


Association Crematiste De La Vienne

Cette association a pour but :[CR]1 - De promouvoir l'incinération des corps ou CREMATION.[CR]2 - De stimuler, dans le domaine funéraire, toute pratique propre à améliorer l'hygiène, à préserver l'urbanisme et la santé publique.[CR]3 - D'assister les familles ou ayant-droits, pour aider aux formalités en vue de la crémation et veiller à ce que celles-ci s'effectuent dans les meilleures conditions matérielles et financières possibles, en accord avec les exigences exprimées de son vivant par le défunt, ou a défaut, réclamées par les familles ou les ayant-droits.[CR]4 - D'inciter au développement des équipements crématises.[CR]5 - De veiller à l'exécution des dispositions testamentaires de toute personne qui aurait manifesté le désir de crémation après son décès. Elle est, a ce titre, habilitée à ester afin de faire respecter les volontés ainsi exprimées.[CR]6 - De pourvoir aux funérailles, si mandat en a été donné par l'adhérent à l'Association sous une forme testamentaire légale.

 [16 Avenue De La Liberté](#)
[86180 BUXEROLLES](#)

 05 16 83 49 52

 [Courriel](#)

 LECLERC Jean-Jacques

Président



Place du Maréchal Leclerc
CS 10569
86021 Poitiers Cedex

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :
Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du l